

BRECEY - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2013

Présents : M. TRÉHET, M. ROBERT, M. LETHIMONNIER, M. HAMELIN, M. BAZIN, M. ANFRAY, M. RIVIERE, M^{me} LEVILLAIN, M. POULAIN, M. DUBOURG, M^{me} PACILLY, M. AUBRAY, M^{me} PIGEON, M. JAMES.

M. le Maire donne lecture des dernières délibérations. Le Conseil Municipal aborde ensuite les points suivants :

Tarifs de location des gîtes du Pont Roulland

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de location des gîtes du Pont Roulland à compter du 1^{er} janvier 2014 :

Gîte	Semaine			Weekend	Mid-week	Nuit supplémentaire	Nuit simple
	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison				
N°276	325 €	213 €	183 €	102 €	132 €	41 €	60 €
N°277	325 €	213 €	183 €	102 €	132 €	41 €	60 €
N°278	376 €	249 €	213 €	122 €	152 €	46 €	90 €

Weekend : 2 nuits (prestation possible uniquement hors haute saison)

Mid-week : du lundi après-midi au vendredi matin (prestation possible uniquement hors haute saison)

Installation classée : avis sur le projet de l'EARL Lacroix

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité au projet de création d'un élevage avicole présenté par l'EARL La Croix (Le Grand Celland).

Ligne de trésorerie

Par 13 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de renouveler auprès du Crédit Agricole de Normandie, une ligne de court terme de trésorerie d'un montant de 450 000 €.

Cession d'une parcelle à la STELMI

Le Conseil Municipal approuve le principe de la cession à l'entreprise APTAR STELMI de la parcelle référencée Zi 170 d'une contenance de 365 m² à l'euro symbolique. Cette emprise correspond à la station de prétraitement de l'usine.

Cession des terrains de lagunage naturel à la communauté de communes du Val de Sée

Dans le cadre de la mise à jour des terrains liés à l'assainissement des eaux usées, le Conseil Municipal donne son accord de principe à la cession au profit de la Communauté de communes du val de Sée des bassins de lagunage naturel implantés au lieu-dit la Bigottière à Brécey.

Organisation du marché hebdomadaire

Le Conseil Municipal décide d'avancer au jeudi 31 octobre le marché hebdomadaire prévu le vendredi 1^{er} novembre.

PLU : avis des personnes publiques associées

Les personnes publiques associées ont transmis leurs avis sur le projet de PLU de Brécey. Monsieur le Maire en décline la synthèse.

Trois institutions ont émis un avis favorable, le syndicat d'eau de Brécey, la Chambre des Métiers et RTE (réseau de transport d'électricité).

Les services de l'État et l'autorité environnementale ont formulé plusieurs observations qui devront être analysées par la commission communale chargée du PLU et le bureau d'études.

Tout en félicitant le travail accompli, le SCOT (schéma de cohérence territoriale) du Pays de la Baie du Mont Saint Michel a émis un avis réservé et attend quelques modifications et compléments.

La Chambre d'agriculture et la commission départementale de consommation des espaces agricoles ont rendu un avis défavorable, arguant notamment d'un manque d'étaiement du diagnostic agricole.

Ces avis défavorables ne remettent aucunement en cause le PLU dont la procédure de validation peut se poursuivre. Des modifications pourront être apportées à l'issue de l'enquête publique.

La séance est levée à 23 H.